



Mon premier emploi, ma chance – notre avenir

Des employeurs donnent une perspective à des jeunes

iv|ai be

De quoi s'agit-il ?

Les jeunes doivent pouvoir travailler sur le premier marché du travail. Ceci est non seulement pertinent du point de vue socio-économique, mais surtout parce que les jeunes veulent apporter une contribution à la société. En tant qu'AI, nous nous positionnons par conséquent pour un renforcement des mesures de réadaptation pour les jeunes et jeunes adultes. Mais cet objectif ne peut être atteint qu'avec des employeurs conscients de leurs responsabilités et tournés vers l'avenir. L'organe AI cherche à coopérer avec des employeurs du canton de Berne qui sont conscients de leur responsabilité sociale et qui souhaitent s'engager pour l'insertion professionnelle des jeunes atteints dans leur santé.

L'engagement social vaut la peine, car

- les valeurs positives transmises au travers d'une attitude d'intégration dans une entreprise, ont pour effet de motiver tous les collaborateurs.
- les jeunes sont notre avenir et apportent donc une contribution essentielle à la société, notamment par la baisse des coûts de l'AI.
- un savoir-faire interne à l'entreprise peut être développé dans le domaine de l'insertion professionnelle en collaboration avec l'AI.

Vous découvrirez dans cette brochure comment l'AI peut vous accompagner efficacement dans l'insertion professionnelle. Dans leurs déclarations, les cinq employeurs présentés exposent les raisons pour lesquelles ils donnent leur chance à des jeunes en leur offrant un emploi et apprécient la collaboration avec l'AI.

« Nous sommes une entreprise socialement engagée, et nous voulons le manifester non seulement en paroles, mais aussi par nos actes. »

Monika Hostettler, directrice administrative, Woodtli AG, Berne





Que peut offrir l'AI ?

L'atteinte à la santé d'une collaboratrice ou d'un collaborateur soulève des questions au sein d'une entreprise. Que peut-on demander à la personne ? Quelles sont les ressources disponibles ? Quelle est la charge liée à la formation ? Qui peut nous aider quand des difficultés apparaissent ?

Grâce à de nombreux outils, vous bénéficiez du soutien de notre personnel spécialisé :

Conseils professionnels – Vous n'êtes pas seul face à vos questions

Les jeunes sont bien préparés à une entrée dans le monde professionnel, mais il est toujours possible que des questions apparaissent ou que des obstacles surviennent. Notre personnel spécialisé en insertion professionnelle vous accompagne tout au long du processus de formation avec ses connaissances approfondies.

Placement – La bonne personne au bon endroit

Le profil de performance spécifique de la personne assurée à placer a déjà été évalué par une expérience pratique dans le premier marché du travail. L'aptitude pour le poste visé aura été consciencieusement vérifiée. Au besoin, des employeurs peuvent bénéficier de conseils professionnels et/ou d'un coaching pendant une période pouvant aller jusqu'à trois ans après un placement réussi.

Tentative de travail et allocation d'initiation au travail - Pas de risque financier

Lorsque nous ne pouvons pas encore déterminer clairement si une personne assurée est appropriée, l'intégration dans l'entreprise peut se faire avec un placement à l'essai pendant 3 à 6 mois. Durant cette période, l'employeur ne verse pas de salaire et ne court donc qu'un risque limité. Si le placement aboutit à un emploi fixe, l'AI peut encore verser des allocations d'initiation au travail à l'employeur. Si des outils sont également nécessaires sur le poste de travail, ils sont financés par l'AI.

« Nous sommes profondément ancrés dans cette région et cela implique aussi des responsabilités vis-à-vis de nos collaborateurs. »

Michael Wälti, responsable de déchèterie,
Schwendimann AG, Münchenbuchsee





Vous êtes notre partenaire idéal

Nous sommes convaincus qu'un très grand nombre d'employeurs a la possibilité d'engager des jeunes en situation de handicap. Notre expérience montre que certaines conditions préalables sont nécessaires pour que les deux parties puissent tirer profit de la collaboration :

- Vous êtes prêt à travailler avec le personnel spécialisé de l'Office AI Canton de Berne pour sélectionner des candidates et candidats appropriés et à vous confronter au handicap mental, physique ou psychique.
- Vous appréciez les conseils du personnel spécialisé AI et vous êtes intéressé par un engagement à long terme.
- Vous pouvez envisager de proposer un ou plusieurs postes (temps plein ou partiel) à de jeunes diplômés. Les branches et professions idéales sont : agriculture, horticulture, intendance et nettoyage, gardiennage, bureau (administration, téléphonie, réception), logistique/mon- tage et emballage, gastronomie/cuisine, mécanique, peintres / plâtriers, menuisiers, commerce de détail, informatique, profession du secteur sanitaire et social, chauffeur / services de livraison, etc.

« L'expérience du dressage de chevaux m'a appris que l'on doit cultiver les points forts. Tous les jeunes ont besoin d'un emploi dans lequel ils peuvent être efficaces. »

Cornelia Rychen, directrice, Dressurpark, Schwarzenburg





Vous êtes intéressés ? Vous avez un poste à offrir ?

Si vous souhaitez vous engager pour des jeunes et si vous avez un poste à proposer, prenez contact avec nous. Nous nous mettrons ensuite en relation avec vous pour déterminer les besoins et rechercher les collaborateurs adaptés au poste à pourvoir. Nous vous informerons régulièrement et de façon transparente sur la marche à suivre.

Contact

Téléphone 058 219 71 11
readaptation@aibe.ch
www.aibe.ch/entreprises

**« Cela fait plaisir de donner une chance
aux jeunes. La formation et l'intégration,
ce n'est pas seulement du travail:
on reçoit aussi beaucoup en retour. »**

Philippe Schafer, adjoint de direction, Home les Lauriers SA, Saint-Imier

« L'AI fait de gros efforts pour trouver un poste qui convient. En tant qu'employeuse, j'ai trouvé son assistance très utile dans tous les domaines. »

Christine Begert, gérante, restaurant NOA, Berne

iv|ai be

Office AI Canton de Berne
Nous créons des possibilités.

Contact :

Office AI Canton de Berne, Division Réadaptation, Scheibenstrasse 70, case postale, CH-3001 Berne
Téléphone +41 (0)58 219 71 11, readaptation@aibe.ch, www.aibe.ch/entreprises